

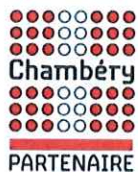


616, chemin de Chantemerle  
73000 CHAMBÉRY  
04 79 85 37 77



CLEF  
CHANTEMERLE

# PROJET SOCIAL 2023



*"Le tissu social est la trame invisible qui unit nos vies, chaque lien tissé renforce la collectivité, transformant nos différences en une riche palette d'expériences partagées, tissant ainsi l'histoire collective de notre humanité."*



## SOMMAIRE

<b>LE MOT DE LA PRÉSIDENTE</b>	page 05
<b>PRÉSENTATION</b>	
CARTE D'IDENTITÉ	page 09
PETIT HISTORIQUE	page 11
L'AGRÉMENT	page 12
CARTE DU TERRITOIRE	page 13
<b>DIAGNOSTIC</b>	
MÉTHODOLOGIE	page 17
- Première étape	
- Deuxième étape	
RÉSULTATS D'ENQUÊTE	page 18
- Troisième étape	page 22
LE SWOT	page 23
NOS MOYENS HUMAINS	page 24
<b>LES AXES</b>	
<b>DU LIEN SOCIAL</b>	page 30
ARBRE À OBJECTIFS (Fiches Actions)	
LES MOYENS : LES ATELIERS	
LES OBJECTIFS	
LES MOYENS : LES RÉUNIONS HABITANTS	page 32
LES OBJECTIFS	
LES MOYENS : LES SORTIES	page 33
LES OBJECTIFS	
L'ÉVALUATION	page 34
<b>DE L'ACCÈS AUX LOISIRS POUR TOUS</b>	page 36
ARBRE À OBJECTIFS (Fiches Actions)	
LES MOYENS	
LES OBJECTIFS	
L'ÉVALUATION	page 38
<b>DE L'OFFRE JEUNESSE</b>	page 40
ARBRE À OBJECTIFS (Fiches Actions)	
LES MOYENS	
LE PUBLIC	
LES OBJECTIFS	
L'ÉVALUATION	page 43
<b>LES PERSPECTIVES</b>	page 46



## Le Mot de la Présidente

Membres, partenaires et amis de notre association,

C'est avec une immense fierté et un profond engagement que je rédige ces lignes en qualité de Présidente de l'Association CLEF-CHANTEMERLE. Nous sommes unis par une vision commune, celle d'une communauté dynamique, solidaire et épanouissante.

Notre association repose sur des valeurs fortes qui guident chacune de nos actions. La **solidarité**, l'**équité**, le **vivre-ensemble**, l'**inclusion** et le **respect de la diversité** sont les piliers sur lesquels nous bâtissons notre engagement envers notre communauté. Chacun de nous est unique, mais c'est dans cette diversité que réside notre force collective.

Nous croyons en l'équité comme un principe fondamental. Aucune barrière ne devrait entraver l'accès aux loisirs, aux droits, à la culture, à la santé, au partage et aux découvertes. Avec les membres actifs de notre association, nous nous engageons à créer un environnement inclusif où chaque individu peut s'épanouir et contribuer à sa manière.

L'implication de notre association sur le territoire est ancrée dans notre désir de construire un avenir meilleur. Nous sommes fiers d'être une force motrice dans le développement local, en collaborant avec d'autres acteurs et en répondant aux besoins spécifiques du quartier de Chantemerle. Ensemble, nous façonnons un environnement où l'entraide et la compréhension mutuelle sont les maîtres-mots.

Notre présence sur le territoire va au-delà des frontières de nos locaux. Nous organisons des événements, des ateliers et des initiatives qui visent à renforcer les liens sociaux, à promouvoir l'éducation et à sensibiliser aux enjeux qui touchent notre environnement. Nous sommes un collectif engagé qui travaillons ensemble pour créer un impact positif et durable.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers chaque membre, bénévole, professionnel et partenaire qui contribue à faire de notre association une force vive au service de notre territoire. Ensemble, continuons à incarner ces valeurs qui font de notre association un espace de partage, d'échange et d'inclusion.

Avec tout mon dévouement,

Sandra KADRI  
Présidente – CLEF



# PRÉSENTATION



**CARTE D'IDENTITÉ  
PETIT HISTORIQUE  
PRÉSENTATION  
TERRITOIRE**





**CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION**

*Carte d'Identité*

<b>Année de création</b>	Janvier 2005
<b>Statut Juridique</b>	Association Loi 1901
<b>1er Agrément EVS</b>	Janvier 2022 (préfiguration 2021)
<b>Présidence</b>	Sandra KADRI
<b>Bénévoles</b>	15 administrateurs (plus 2 membres de droit : Ville de Chambéry et la CAF de Savoie)
<b>Salariés</b>	5 salariés permanents, soit 4,6 ETP 10 à 15 vacataires
<b>Moyens immobiliers, matériels</b>	Un bâtiment principal – siège social Un véhicule 9 places La bibliothèque du Piochet Salle partagée avec le Club des Aînés de Bruyères La salle Mikado – Plaine des Cèdres Conventions de mise à disposition de l'élémentaire de Chantemerle, en période hors temps scolaire
<b>Agréments</b>	EVS, ALSH
<b>Fédération</b>	Fédération des Œuvres Laïques <i>Fédération des Centres Sociaux de Savoie (en cours)</i>



## PETIT HISTORIQUE

Après la fermeture du Centre Social de Chantemerle, début des années 2000, l'Association CLEF s'est créée grâce à la volonté d'un groupe de parents et d'habitants impliqués au cœur du territoire de Chantemerle.

Ainsi, l'Association CLEF, Chantemerle Loisirs Enfance Familles est née en 2005.

Sa première mission était de maintenir l'activité de l'ALSH. Néanmoins, une part importante a toujours été laissée aux familles, beaucoup d'actions et d'événements étaient organisés en ce sens.

Et, progressivement, des difficultés de gestion et de gouvernances se sont accumulées, succédées... de 2010 à 2015, des turbulences, un drame et des malversations ont été les moteurs d'une association en perdition.

Puis, une nouvelle équipe s'est constituée, avec un bureau plus solide, un groupe de bénévoles plus investit et de nouveaux professionnels pour redynamiser une structure qui était désaffectée, en difficulté financière et avec laquelle les différents partenaires refusaient de travailler.

Au printemps 2015, un audit comptable et financier a permis d'évaluer au plus près les difficultés de l'Association. Cette démarche a ouvert la possibilité d'un DLA (Développement Local d'Accompagnement) porté par l'Adises-Active, et ainsi apporté une confiance retrouvée auprès des partenaires financeurs, prescripteurs, et de la banque.

Passé cette période de constat, les orientations étaient fixées pour une reprise sereine.

En premier lieu, il a fallu « assainir » la qualité de l'accueil au sein de l'ALSH.

Puis, changer d'image, pour regagner, cette fois, la confiance des familles, mais aussi des partenaires et développer de nouveaux partenariats.

Quand cette démarche a trouvé une stabilité, que les fréquentations en ALSH (extra et périscolaire) ont atteint leur rythme de croisière, progressivement l'Association a travaillé à retrouver une santé financière. Cette période a été un peu plus longue, il a fallu 3 années avant de retrouver un certain équilibre.



### SITUATION FINANCIERE

Comptes de résultats de 2011 à 2022

Valeurs exprimées en K€

C'est en parallèle à ce travail que se sont créés des espaces dédiés aux habitants. Ce qui a permis aux professionnels de recueillir les besoins exprimés.

## L'AGRÉMENT

Chantemerle Loisirs Enfance Familles (CLEF-CHANTEMERLE) est une association régie par la loi de 1901. Elle est **laïque, sans but religieux, politique ou lucratif**.

En 2020, l'Association a obtenu une préfiguration pour l'agrément d'**Espace de Vie Sociale** agréé par la Caisse d'Allocation Familiale de la Savoie. Cette préfiguration a été accordée pour une année.

À l'issue de celle-ci, l'Association a remis un premier Projet Social faisant état de son fonctionnement et de ses actions à moyens constants. A l'issue de cette première année, la CAF a accordé un agrément pour une durée de 2 ans, jusqu'au renouvellement de l'ensemble des agréments EVS des 2 Savoie, soit jusqu'au terme de l'année 2023. En octobre 2023, les Projets Sociaux seront présentés et soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de la CAF de Savoie.

C'est donc l'objet de ce document.

L'association est implantée au cœur du quartier de Chantemerle, rattachée aux Hauts de Chambéry. Sa grande mixité sociale la classe en **Quartier Veille Active (QVA)**. Toutefois, son rattachement aux Hauts de Chambéry permet de toucher un public en Quartier Politique de la Ville (QPV). De ses acronymes peuvent dépendre un certain nombre de financements, surtout dans le cadre d'un Espace de Vie Sociale.

En 2024, il est prévu que le quartier du Piochet, l'école de Chantemerle, la Maison de l'Enfance, ainsi que la pleine des Cèdres soient reclassés en **Quartier Politique de la Ville**.

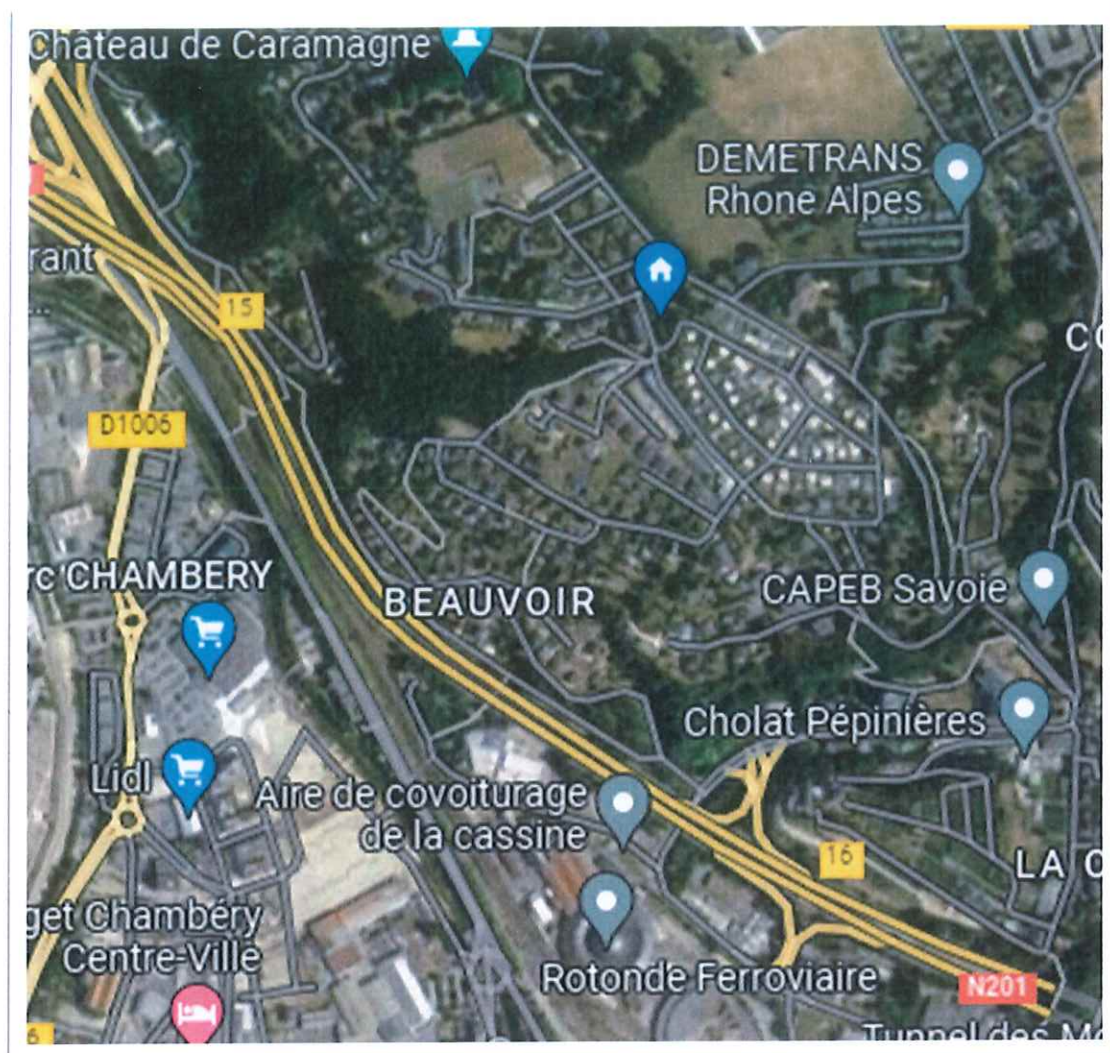
L'association est constituée d'une équipe de bénévoles et de salariés.

Les bénévoles sont des habitants du quartier et des parents d'enfants accueillis au Centre de Loisirs. Ils sont les acteurs du projet. L'association tente de garder une forme de représentativité des habitants en son sein. En effet, les statuts ouvrent la possibilité de siéger au Conseil d'Administration à partir de 16 ans et sans limite d'âge, les mandats ont une durée de 3 ans pour les membres du Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire).

Les salariés accompagnent les projets, dans leurs mises en œuvre et dans la mise en place avec des moyens appropriés.

L'ensemble s'appuie sur des valeurs républicaines que l'association porte (**citoyenneté, laïcité, vivre-ensemble**). La volonté de l'association, par le biais de l'EVS s'incarne pleinement dans l'accompagnement du **pouvoir d'agir des habitants**, quel que soit leur origine, leur niveau social, leur âge ou leur sexe.

CARTE DU TERRITOIRE DE CHANTEMERLE



Le quartier s'étend de la Cassine, au niveau du passage sous-terrain de la Voie Rapide Urbaine, jusqu'au Château de Caramagne, englobant ainsi, une partie de la Cassine, Beauvoir, Chantemerle, le Piochet, les Trolles et Caramagne.

La superficie totale du quartier de Chantemerle est de 1.38 km<sup>2</sup>.

Le nombre d'habitants est d'environ 2030

La proportion de retraités est de 22%

Le revenu moyen par habitant s'élève à 9,550 €/an,

Soit 53,6 % en dessous de la moyenne nationale (20,590€/an)

La proportion de HLM est de 60 %.

Il n'y a aucun commerce au sein du quartier de Chantemerle.

Les habitants sont en majorité locataires de leur logement (71 %).

Le Diagnostic Cristal Habitat - nov. 2020 indique :

« Le quartier ayant besoin d'un soutien particulier est celui du Piochet »

Préconisation faite au regard de l'ensemble de son parc locatif qui s'étant sur toute la communauté de commune de Grand Chambéry.

# DIAGNOSTIC



**MÉTHODOLOGIE**  
**RÉSULTATS D'ENQUÊTE**  
**LE SWOT**  
**NOS MOYENS HUMAINS**





## MÉTHODOLOGIE

L'association a lancé la procédure de réécriture du Projet Social en octobre 2022.

Une première rencontre s'est tenue pour **présenter la démarche** et poser les points d'étape. Le choix des méthodes de diagnostic a été amendé en présence d'habitants, d'élus référents de la Ville, d'un représentant de la CAF (excusé ce jour-là), de bénévoles de l'association et de salariés.

### Première étape :

Nous nous sommes arrêtés sur un **questionnaire** avec une démarche d'**aller vers** afin de permettre aux habitants de s'exprimer sur trois points :

- Qu'aimez-vous dans votre quartier ?
- Qu'est-ce qui vous déplaît dans votre quartier ?
- Qu'aimeriez-vous améliorer ?
- Commentaire libre.

Une première journée s'est organisée, un samedi de novembre pour aller à la rencontre des habitants. Six bénévoles et deux salariés étaient mobilisés dans cette démarche, ce jour-là. Un stand avec un service de chocolat chaud avait été mis en place. C'est dans un esprit convivial que cette première étape s'est déroulée.

En fin de journée, plus de 52 personnes avaient été consultées.

Le panel était représentatif concernant les différentes tranches d'âges, de moins de 10 ans à plus de 60 ans.

En revanche, pour l'essentiel, ce sont les habitants de la partie Piochet qui étaient les plus représentés.

Pour pallier ce manque, nous avons convenu de laisser des questionnaires aux bénévoles qui habitent dans d'autres sous-quartiers. Ainsi, ils ont pu compléter les questionnaires au « fil de l'eau ».

### Deuxième étape :

Ces mêmes questionnaires ont continué à être distribués et complétés durant **les réunions habitants, les Happy-Hours**, ce qui a permis de créer des groupes de discussions qui allaient nous permettre de travailler le contenu du World-Café.

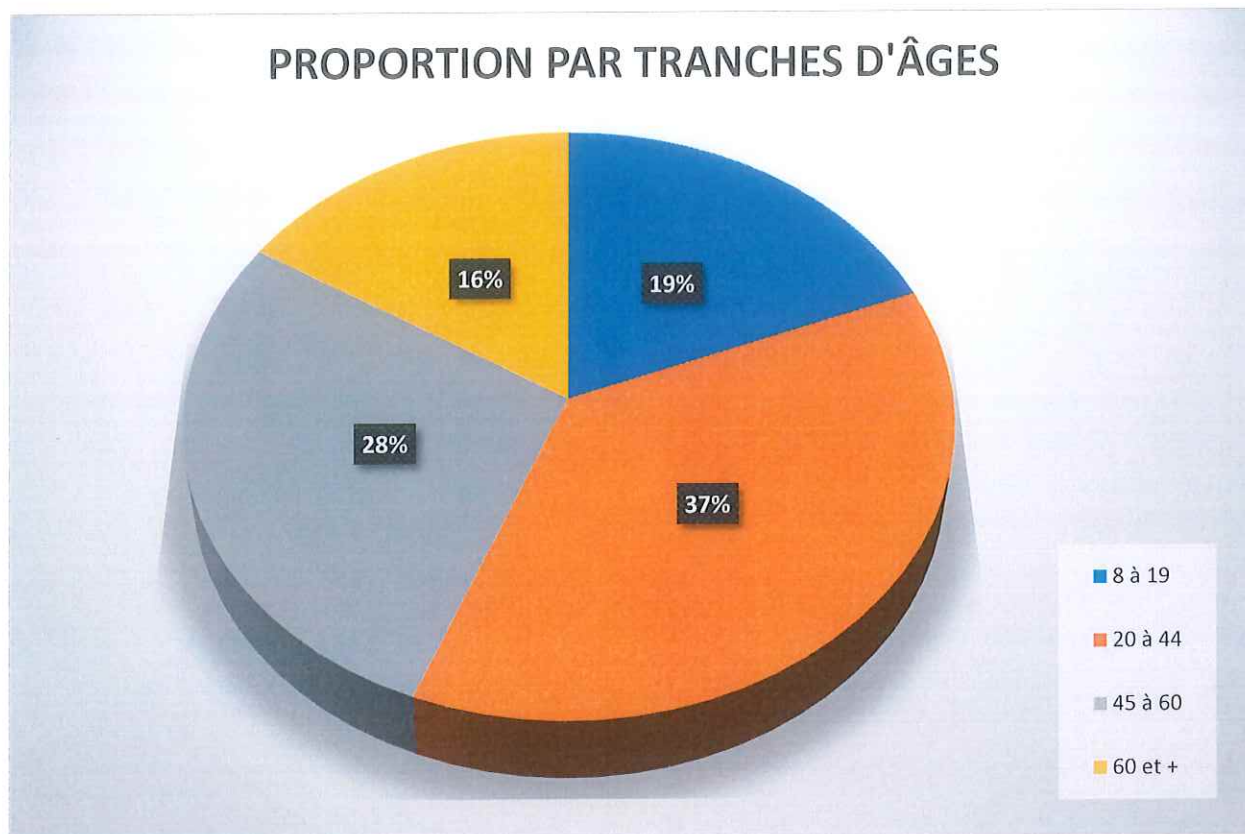
Ainsi, **112 questionnaires** ont été renseignés, dont la moitié par les habitants du Piochet.

A l'issu du travail sur les données, nous faisons le choix de restituer celles-ci en tenant compte des 3 réponses principales par question qui ont été rendues par les habitants.

L'idée étant de cibler au mieux les problématiques et identifier les priorités auxquels nous pourrions proposer des moyens qui puissent être opérants et éviter, à l'association de « s'éparpiller », et ainsi tenter de repérer 3 axes privilégiés.

## LES RÉSULTATS D'ENQUÊTE

### PROPORTION DES PERSONNES INTERROGÉES





#### A la question « qu'aimez-vous dans votre quartier ? »

La réponse la plus donnée spontanément, à **45%** est **LE CADRE**.

Cette réponse inclue les définitions suivantes de ce qui est entendu par ce terme :

- C'est calme,
- C'est verdoyant,
- Tranquille,
- Dans un bel environnement,
- Les espaces verts,
- ...

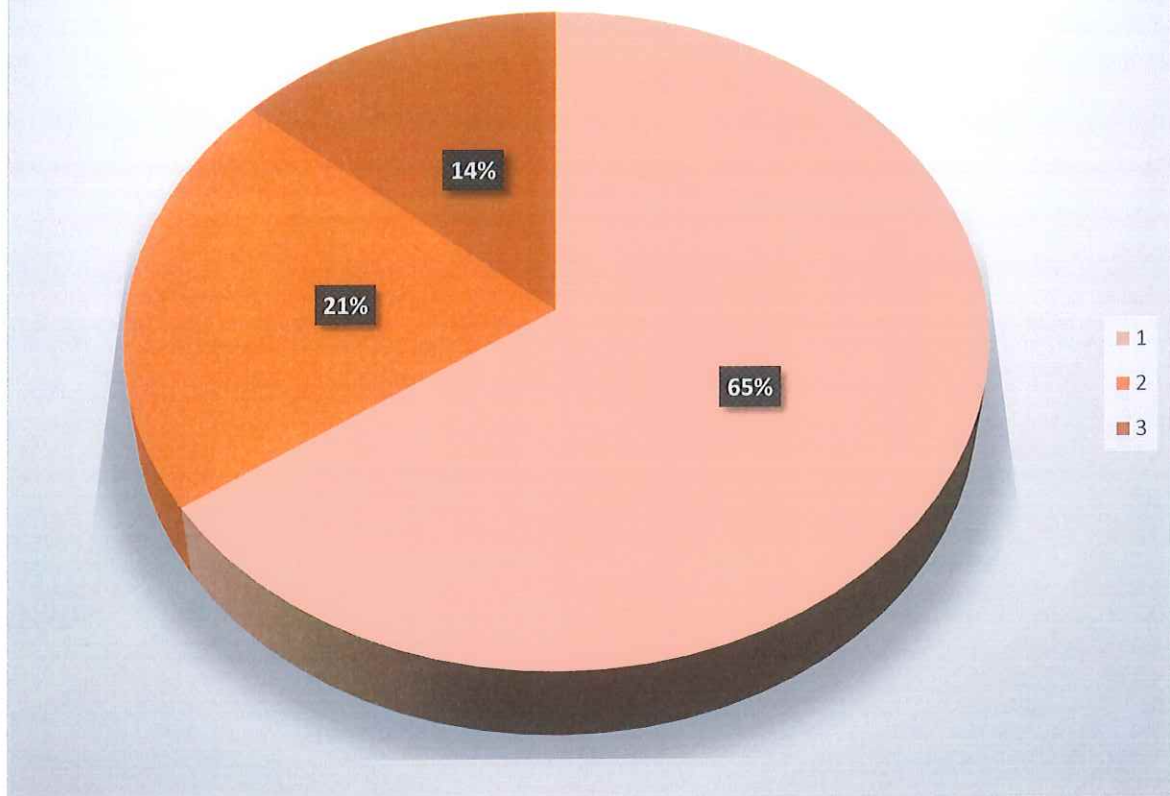
Cette réponse est suivie de près à **42%** par **LA VIE DE QUARTIER**

Là, ce sont surtout les relations de voisinage qui sont évoquées.

En troisième réponse, nous avons regroupé en **AUTRES** les **13%** qui mentionnent surtout les équipements :

- L'école à proximité,
- La bibliothèque,
- Le centre de loisirs,
- Certains jeux,
- ...

## Ce qui vous déplaît dans votre quartier



### A la question « qu'est-ce qui vous déplaît dans votre quartier ? »

De manière assez unanime, l'**ABSENCE DE COMMERCES** est la première réponse donnée par les personnes interrogées. Cela représente **65%** de celles-ci.

Le besoin prioritaire énoncé est l'absence de boulangerie et d'épicerie.

Les premiers commerces sont assez éloignés pour une frange importante de la population dont la capacité de mobilité est limitée.

Puis, à **21%** viennent les **INCIVILITÉS**

- Voitures brûlées, jamais enlevées,
- Les petits groupes de jeunes bruyants,
- Ces mêmes petits groupes qui peuvent squatter devant les montées d'immeubles,
- ...

A **14%**, dans la catégorie **AUTRES** on retrouve surtout un mécontentement quant aux petits équipements de nécessités quotidiennes :

- Manque de transports en commun,
- Le stationnement,
- Les poubelles,
- ...



#### A la question « qu'aimeriez-vous améliorer dans votre quartier ? »

Les réponses données font principalement écho aux réponses de la deuxième question.  
**44%** des personnes interrogées souhaitent des **COMMERCES** de proximité :

- Une boulangerie,
- Une épicerie.

A **42%** les personnes interrogées souhaitent une amélioration des **ÉQUIPEMENTS** pour tous :

- Aménagement de la plaine des Cèdres,
- Un city stade,
- Des aires de jeux nouvelles,
- Des pistes cyclables,
- ...

Dans **AUTRES** à **14%**, on retrouve principalement des souhaits de pouvoir participer à des instances de consultations d'habitants.

**Troisième étape :**

**Le World-Café.** Les premiers éléments issus des consultations des habitants nous ont permis de cibler ce que nous pouvions commencer à mettre au travail.

Pour cette étape de diagnostic participatif, des groupes d'habitants représentatifs se sont constitués. Les îlots traitaient de **l'aménagement de la Plaine des Cèdres**, des **besoins en termes de service** et de **l'animation locale**.

Ainsi, ce sont réunis, lors d'une soirée, un panel d'habitants représentatif pour échanger et être force de proposition sur ces trois thèmes.

Un groupe d'enfants a aussi participé, plus particulièrement sur le sujet qui semblait les mobiliser ; l'aménagement de la plaine des Cèdres.

Ce qui en est sorti :

**1 - Plaine des Cèdres :**

- Un City-Stade,
- Des jeux pour enfants,
- Une voie carrossable pour les familles,
- Des tables et espaces de pique-nique, avec barbecue,
- Des toilettes extérieures,
- Une fontaine, pour l'accès à l'eau,
- Un Work-Out,
- Un jardin partagé,
- Plus d'arbres,
- Réfection du petit terrain de football.

**2 – Besoins en termes de Service :**

Sachant que la densité d'habitants ne permet pas l'ouverture de commerces, les groupes ont réfléchi à la manière dont les manques pourraient être palliés.

Naturellement, l'idée d'un Espace Associatif, qui proposerait plusieurs services, a émergé.

Les propositions ont été multiples et en cohérence avec l'ensemble des besoins énoncés par les habitants.

Voici, de manière non exhaustive, les services que l'on pourrait retrouver dans cet Espace Associatif :

- Un dépôt de pain,
- Un dépôt « d'AMAP »,
- Un point relais colis,
- La possibilité de rester boire un café,
- La possibilité de rester faire des jeux de société,
- Une zone de gratuité,
- ...

**3 – L'animation locale :**

Beaucoup d'échanges ont eu lieu autour des sorties et des possibilités de mettre en place ce type d'actions. Aussi, sont arrivées de nouvelles propositions d'ateliers.

Il est convenu que le temps dédié aux Happy-Hours serait le lieu et l'espace le plus approprié pour traiter et organiser ces demandes.

## LE SWOT

Avant de définir les AXES et d'en définir les moyens, leurs objectifs et leur évaluation, il était nécessaire d'établir un SWOT pour évaluer nos possibilités et nos potentielles difficultés.

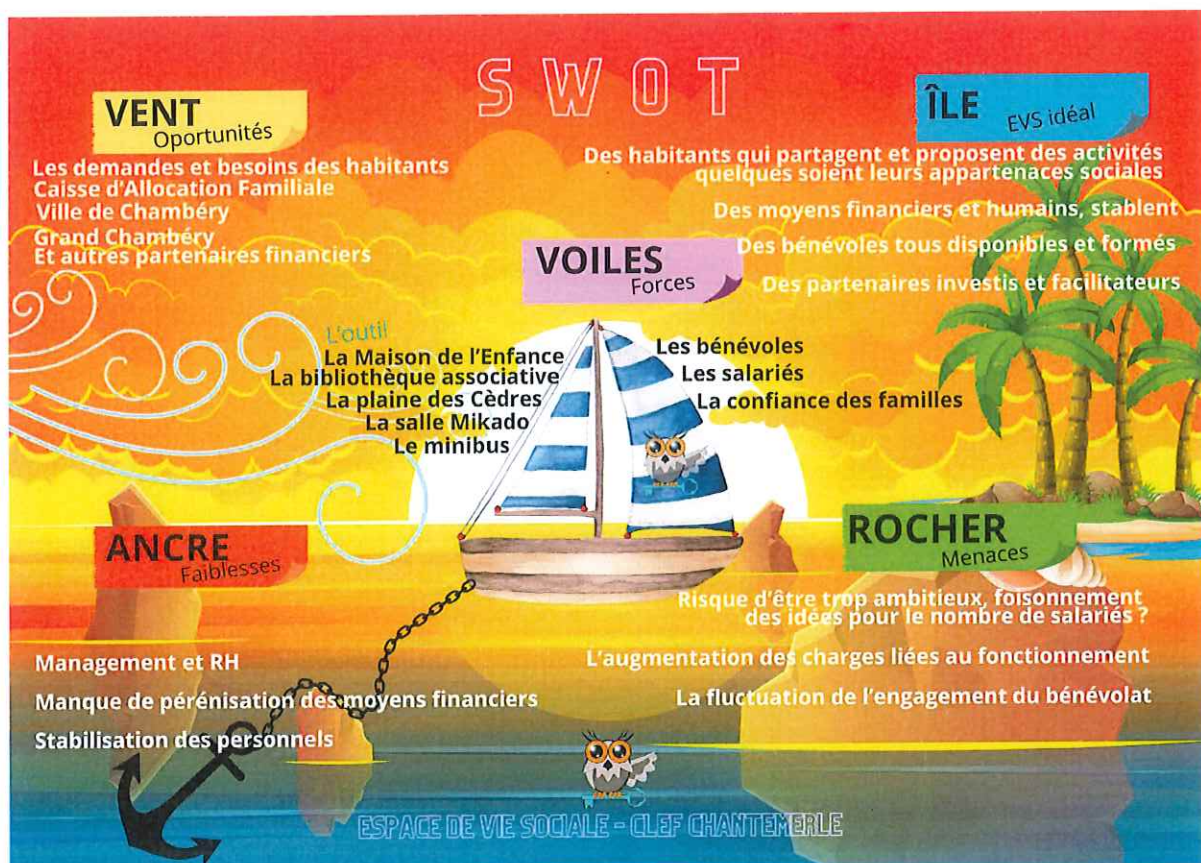
Déterminer nos **forces**, qui constituent les éléments internes positifs, les atouts ou les avantages dont disposent l'association.

Identifier nos **faiblesses** qui sont les éléments internes négatifs, les points faibles ou les désavantages à l'établissement d'un projet.

Repérer les **opportunités** qui font référence aux éléments externes positifs, tels que la santé de l'association, les situations économiques favorables, la tendance à l'engagement des publics etc.

Se prémunir et anticiper Les **menaces** qui sont des éléments externes négatifs, tels que les changements réglementaires, des crises économiques, les crises sanitaires, etc.

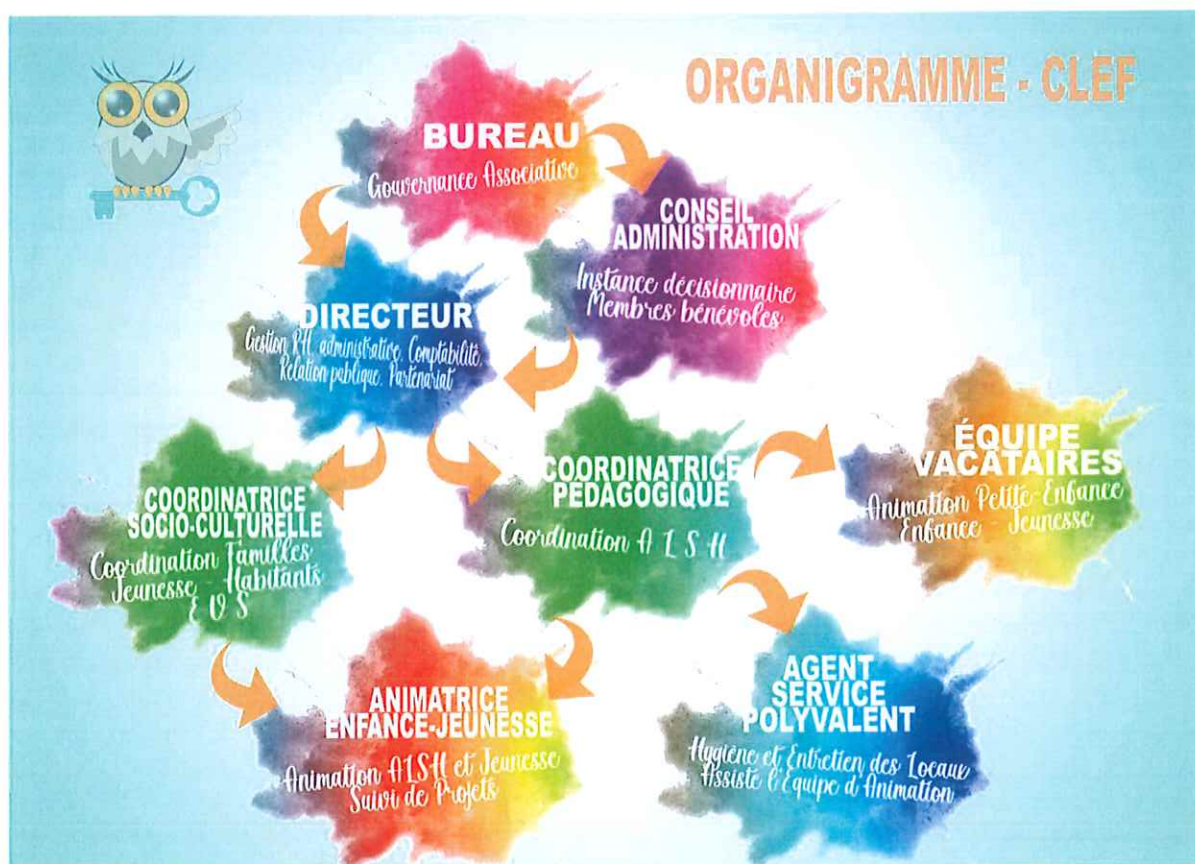
Et bien sûr, il est important d'imaginer un idéal de ce que nous souhaitons, une perspective qui nous permet d'orienter un cap afin de proposer une dynamique toujours positive quelle que soit la démarche.





## NOS MOYENS HUMAINS

Les moyens humains au sein de l'association représentent le cœur de son action et de son impact. Les individus engagés, avec leurs compétences diverses, leur dévouement et leur passion, sont les véritables artisans de la vie associative. Cette présence active crée un réseau de solidarité, favorise la créativité et renforce la capacité de l'association à atteindre ses objectifs. Ces acteurs, qu'ils soient bénévoles, membres du personnel ou partenaires, apportent une richesse inestimable en termes d'idées novatrices, d'expériences variées et de dynamisme. En investissant dans les moyens humains, une association investit dans sa propre vitalité, dans la qualité de ses projets, et surtout, dans sa capacité à apporter une réelle plus-value auprès de la population qu'elle accompagne.





# LES AXES



**DU LIEN SOCIAL  
DE L'ACCES AUX LOISIRS POUR TOUS  
DE L'OFFRE JEUNESSE**



Pour cette partie, nous avons ciblé **trois priorités** pour tenter de répondre au mieux aux besoins exprimés, à hauteur de nos moyens, de nos compétences, et de nos possibilités.



## DU LIEN SOCIAL

**Le lien social** au cœur d'un quartier populaire représente la trame invisible tissée par les relations, la solidarité et les interactions quotidiennes entre les habitants. C'est un réseau humain qui transcende les barrières économiques, unissant les résidents dans une communauté où l'entraide, la compréhension mutuelle et la diversité culturelle sont les fondements de la vie quotidienne. Ce lien social renforce le tissu de la communauté en favorisant des liens de voisinage forts, en créant des espaces partagés et en promouvant un sentiment d'appartenance, contribuant ainsi à forger une identité collective et à surmonter les défis spécifiques rencontrés dans un quartier populaire.

### LES MOYENS : LES ATELIERS

La mise en place d'ateliers participatifs au sein d'un centre social revêt un intérêt considérable en favorisant l'inclusion, la co-création et le renforcement du lien social. Ces ateliers offrent un espace d'échange où les participants, quels que soient leur âge, leur origine ou leur parcours, peuvent contribuer activement à la définition des activités et des projets du centre. En favorisant la participation active, les ateliers participatifs stimulent le sentiment d'appartenance, renforcent les compétences individuelles et collectives, et encouragent l'autonomie. C'est une approche transformative qui place les membres du centre social au cœur du processus décisionnel, favorisant ainsi une dynamique communautaire où chacun se sent investi et valorisé.

### OBJECTIFS DES ATELIERS

**Participation environnement** : Encourager la participation active des habitants dans la prise de décision et la résolution de problèmes liés à leur environnement.

**Renforcement des compétences** : Offrir des opportunités d'apprentissage et de développement de compétences pratiques, professionnelles ou créatives.

**Renforcement du lien social** : Favoriser les interactions entre les habitants, renforcer le tissu social.

**Identification des besoins** : Explorer et comprendre les besoins spécifiques de concevoir des solutions adaptées.

**Expression créative** : Utiliser des ateliers artistiques ou créatifs pour permettre aux habitants d'exprimer leurs idées, sentiments et perspectives de manière riche et variée.

**Sensibilisation** : Sensibiliser la communauté à des questions spécifiques, que ce soit sur le plan social, environnemental, ou de la santé, par exemple.

**Empowerment** : Renforcer le pouvoir d'agir des habitants en les informant sur leurs droits, en les aidant à développer leur confiance et en les encourageant à prendre des initiatives.

**Planification urbaine participative** : Impliquer les habitants dans la planification et le développement de leur quartier, en recueillant leurs idées et leurs suggestions.



**LES MOYENS : RÉUNIONS HABITANTS****Les Happy-Hours, les Conseils de Quartier Citoyens**

La mise en place de réunions d'habitants au sein d'un centre social revêt une importance capitale en créant un espace privilégié pour la communication, la collaboration et la prise de décision collective. Ces réunions offrent une plateforme où les membres de la communauté peuvent partager leurs préoccupations, idées et aspirations, contribuant ainsi à façonner les activités et les projets du centre selon les besoins réels de la population locale. En favorisant la participation citoyenne, ces réunions renforcent le tissu social en encourageant le dialogue, en renforçant les liens entre les habitants et en instaurant un climat de confiance mutuelle. Elles représentent un moyen concret de promouvoir la démocratie participative au niveau local, permettant aux résidents de devenir des acteurs actifs et informés de la vie de leur communauté.

**OBJECTIFS DES RÉUNIONS HABITANTS**

**Échange d'informations** : Partager des informations pertinentes sur des projets communautaires, des événements locaux, des décisions prises au niveau municipal, etc.

**Participation démocratique** : Impliquer les habitants dans le processus décisionnel local, en recueillant leurs opinions et en les consultant sur des questions importantes.

**Résolution de problèmes** : Identifier et discuter des problèmes spécifiques au sein de la communauté et élaborer des solutions en collaboration avec les habitants.

**Planification communautaire** : Élaborer des plans et des stratégies pour le développement futur de la communauté, que ce soit sur le plan urbain, social, ou économique.

**Renforcement des relations** : Favoriser les relations entre les habitants, les responsables locaux et d'autres parties prenantes pour renforcer le tissu social de la communauté.

**Promotion de la participation** : Encourager une participation active et régulière des habitants aux activités communautaires, aux réunions et aux initiatives locales.

**Communication** : Améliorer la communication entre les habitants et les autorités locales, ainsi qu'entre les habitants eux-mêmes.

**Éducation communautaire** : Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur des sujets pertinents pour la communauté, tels que la santé, l'éducation, ou l'environnement.

**Identification des besoins** : Recueillir des informations sur les besoins spécifiques de la communauté afin de mieux orienter les ressources disponibles.

**Célébration** : Organiser des événements festifs pour renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion au sein de la communauté.

## LES MOYENS : LES SORTIES HABITANTS

L'organisation de sorties locales pour les habitants d'un quartier revêt une importance capitale dans la création de liens sociaux, le renforcement du sentiment d'appartenance et la promotion du bien-être communautaire. Ces sorties offrent l'opportunité aux résidents de découvrir et d'apprécier les richesses de leur environnement immédiat, favorisant ainsi une connexion plus profonde avec leur quartier. En encourageant la participation à des activités locales, ces sorties contribuent à dynamiser le tissu social, à créer des moments de convivialité et à stimuler l'interaction entre les voisins. Elles jouent également un rôle crucial dans la réduction de l'isolement social, offrant aux habitants l'occasion de partager des expériences agréables, de tisser des liens durables et de participer activement à la construction d'une communauté solidaire et épanouissante.

### OBJECTIFS DES SORTIES HABITANTS

#### En petits groupes et à proximité

**Éducation environnementale :** Favoriser la compréhension de l'environnement local, de sa faune, de sa flore, de ses écosystèmes et de son histoire pour promouvoir un engagement durable.

**Sensibilisation à la nature :** Encourager une prise de conscience des richesses naturelles et de la biodiversité présentes dans l'environnement proche.

**Bien-être mental :** La découverte de la nature peut contribuer au bien-être mental en offrant des espaces de détente et de relaxation, et en favorisant la connexion avec la nature.

**Promotion de l'exercice physique :** Encourager l'activité physique en promouvant la marche, le vélo ou d'autres moyens de transport actifs pour explorer l'environnement local.

**Identité culturelle :** Découvrir l'histoire locale, les traditions et la culture d'une région peut renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance.

**Éveil sensoriel :** Stimuler les sens en découvrant les textures, les couleurs, les sons et les odeurs de l'environnement proche.

**Développement de compétences :** Acquérir des compétences pratiques liées à la navigation, à l'orientation, à la cartographie, etc.

**Renforcement des liens sociaux :** Favoriser les interactions sociales en encourageant les gens à explorer leur environnement proche en groupe.

**Prise de conscience environnementale :** Sensibiliser aux enjeux environnementaux locaux, tels que la conservation, la protection des habitats naturels, et les problématiques liées à la pollution.

**Plaisir et curiosité :** Fournir une occasion de s'amuser, d'explorer et de nourrir la curiosité naturelle.

## L'ÉVALUATION

L'évaluation d'une action, quelle qu'elle soit, est cruciale car elle fournit des informations essentielles pour mesurer son efficacité, identifier les points forts et les faiblesses, et orienter les ajustements nécessaires. Cela permet de maximiser l'impact positif de l'action en s'assurant qu'elle répond aux objectifs fixés, tout en offrant une compréhension approfondie de son influence sur un groupe ciblé.

L'évaluation fournit également une base factuelle pour la prise de décisions futures, l'allocation de ressources et la planification stratégique.

Elle favorise ainsi une approche plus réfléchie et adaptative dans la poursuite des objectifs et des missions de l'organisation ou de l'initiative.

En somme, l'évaluation est un outil indispensable pour garantir l'efficacité, la pertinence et la pérennité des actions entreprises.

### ATELIERS HABITANTS

**Participation et Engagement** : Mesurer le taux de participation et évaluer l'engagement des habitants dans les ateliers, par la fréquentation, la durée de participation et l'implication active.

**Satisfaction** : Collecter des retours sur la satisfaction des participants à l'aide de discussions informelles pour évaluer leur expérience globale.

**Atteinte des Objectifs** : Évaluer dans quelle mesure les ateliers ont atteint leurs objectifs.

**Apprentissage et Acquisition de Compétences** : Évaluer les connaissances acquises et les compétences développées par les participants au cours des ateliers (ASL, et Numérique).

**Participation Diversifiée** : Évaluer la diversité des participants en termes d'âge, de genre, etc., pour s'assurer que les ateliers sont accessibles à un large public.

**Collaboration et Co-création** : Évaluer dans quelle mesure les habitants ont été impliqués dans la planification, la conception et la mise en œuvre des ateliers, favorisant ainsi une approche participative.

**Accessibilité** : Évaluer la facilité d'accès aux ateliers, en considérant les barrières potentielles et en cherchant des moyens de les surmonter pour assurer une participation inclusive.

### RÉUNIONS D'HABITANTS

**Quantifier** : Comptabiliser le nombre de réunions qui se sont tenues durant une saison

**Participation et Engagement** : Mesurer le taux de participation et évaluer l'engagement des habitants dans les ateliers, en examinant la fréquentation, la durée de participation et l'implication active.

**Impact sur la Communauté** : Mesurer l'impact des rencontres sur les habitants en examinant comment informations nouvellement acquises sont partagées ou mises en pratique dans le quartier.

**Participation Diversifiée :** Évaluer la diversité et la représentativité des participants en termes d'âge, de genre, d'origine sociale, etc., pour s'assurer que les ateliers sont accessibles à un large public.

**Améliorations Possibles :** Recueillir des suggestions d'amélioration auprès des participants pour ajuster et améliorer la qualité des rencontres à l'avenir.

**Accessibilité :** Évaluer la facilité d'accès aux ateliers, en considérant les barrières potentielles et en cherchant des moyens de les surmonter pour assurer une participation inclusive.

## **SORTIES HABITANTS**

**Diversité des Participants :** Évaluer la diversité des participants en termes d'âge, de statut socio-économique, d'origine ethnique, etc., pour s'assurer que les sorties sont accessibles à tous.

**Satisfaction :** Recueillir des retours sur la satisfaction des participants à travers des discussions pour évaluer l'expérience globale.

**Impact sur le Bien-être :** Évaluer l'impact des sorties locales sur le bien-être des participants, en examinant leur niveau de joie, de détente et de satisfaction.

**Renforcement du Lien Social :** Mesurer l'effet des sorties sur le renforcement du lien social en observant les interactions entre les participants et en évaluant le sentiment d'appartenance à la collectivité.

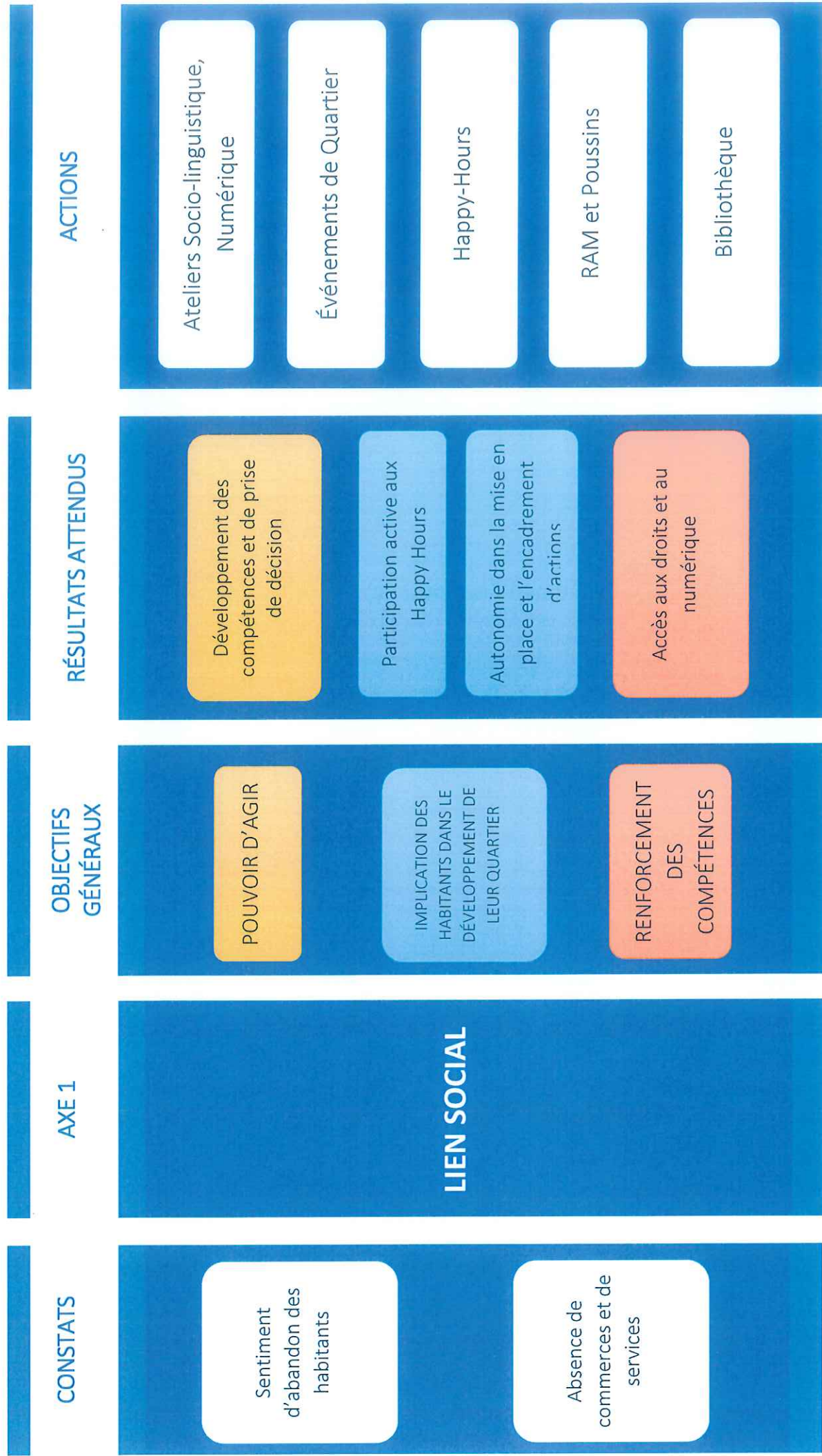
**Accessibilité :** Évaluer l'accessibilité des sorties locales en tenant compte des barrières potentielles, telles que les contraintes financières, la mobilité réduite, etc.

**Variété des Activités :** Évaluer la diversité des activités proposées au cours des sorties pour s'assurer qu'elles répondent aux intérêts variés des habitants.

**Répercussions Positives dans le Quartier :** Évaluer comment les sorties contribuent positivement à l'image et à la perception du quartier par les habitants.

**Participation Récurrente :** Mesurer la fréquence de la participation des habitants aux sorties locales pour évaluer leur engagement continu.

# ARBRE À OBJECTIFS



FICHE ACTION N°		1
AXE	LIEN SOCIAL	
INTITULÉ	<b>HAPPY HOURS</b>	
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>		
Tout public		
<b>OBJECTIFS</b>		
<p>Réunir les habitants Favoriser la participation des usagers Développer l'engagement citoyen Participer à l'animation du territoire</p>		
<b>DÉROULEMENT</b>		
<p>Un thème est choisi par les participants au préalable. L'équipe et les bénévoles disponibles préparent l'accueil de cette rencontre avec une décoration de salle. La coordinatrice pédagogique anime la réunion et rédige le compte-rendu. En fin de réunion, un temps festif et de partage autour d'un buffet ou d'un repas est organisé.</p>		
<b>MOYENS</b>		
<b>HUMAINS</b>		<b>MATÉRIEL</b>
Salarié : coordinateur Bénévoles impliqués dans l'action		Salle et matériel de la Maison de l'Enfance de Chantemerle
<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>		
Toutes les 6 semaines, les vendredis soirs à 18h30 à partir d'un thème défini lors de la rencontre précédente		
<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>		
Nombre d'action réalisées Nombre de participants d'actions mises en place par le biais de l'HAPPY HOURS Niveau de satisfactions des participants		Nombre
<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>		
Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des 2 Savoie (Dispositif Prévention), La Ville de Chambéry		

<b>FICHE ACTION N°</b>		<b>2</b>
<b>AXE</b>	<b>LIEN SOCIAL</b>	
<b>INTITULÉ</b>	<b>BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE</b>	
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<b>MOYENS</b>	
Tout public	<b>HUMAINS</b>	<b>MATÉRIEL</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Bibliothèque associative du Piochet	
Ouvrir un espace dédié au prêt de livres au cœur du quartier du Piochet	<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>	
	Chaque mercredi après-midi, jeudi fin de journée, et deux samedis par mois.	
<b>DÉROULEMENT</b>	<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>	
Des bénévoles ouvrent la bibliothèque et accueillent le public pour du prêt de livre et des temps de lectures et d'activités, selon les thématiques du moment.	Nombre de journées d'ouverture Suivi du prêt de livres Satisfaction des usagers	
	<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>	
	Bibliothèque Municipale George Brassens, École maternelle de Chantemerle	

<b>FICHE ACTION N°</b>		<b>3</b>
<b>AXE</b>	<b>LIEN SOCIAL</b>	
<b>INTITULÉ</b>	<b>ATELIER SOCIO-LINGUISTIQUE</b>	
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>		
	Adultes demandeurs	
<b>OBJECTIFS</b>		
Aider les personnes arrivées récemment sur le territoire français et celles restées éloignées du système scolaire durant leur enfance...		
<b>DÉROULEMENT</b>		
Le coordinateur assure le lien entre les différents partenaires impliqués dans le projet. Il facilite la communication et la collaboration entre ces acteurs afin de garantir le bon déroulement des ateliers socio-linguistiques. Son objectif est de veiller à ce que les sessions soient adaptées aux besoins des participants et qu'elles répondent aux objectifs pédagogiques du programme. En supervisant l'organisation logistique et en offrant un soutien continu, le coordinateur contribue à créer un environnement propice à l'apprentissage et à l'intégration linguistique et sociale des participants.		
<b>MOYENS</b>		
<b>HUMAINS</b>	<b>MATÉRIEL</b>	
Un.e bénévole et un coordinateur	Mise à disposition de la salle Mikado (local des Cèdres). Prêt de feuilles, tableau, feutres, stylos, crayons, livres ...	
<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>		
Les mardis de 14h00 à 15h30		
<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>		
Acuidité des participants Évolution des participants à la lecture, l'écriture et le langage		
<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>		
Bien Lire et Écrire, Assistantes Sociales de Secteur, Dispositif Prévention de la SEAS, CRSB, AOCV		



		FICHE ACTION N°		4
AXE	LIEN SOCIAL			
INTITULÉ	<b>ATELIER NUMÉRIQUE</b>			
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>		<b>MOYENS</b>		
Habitants du quartier		<b>HUMAINS</b>		<b>MATÉRIEL</b>
<b>OBJECTIFS</b>		Une coordinatrice Un.e bénévole Un.e Conseiller numérique	Bibliothèque du Piochet Ordinateurs, imprimante, internet	
Réduire la fracture numérique Proposer une aide de proximité Favoriser l'accès aux droits		<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>		
		Tout au long de l'année, chaque vendredi matin de 9h30 à 11h30		
<b>DÉROULEMENT</b>		<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>		
Un accès libre à des ordinateurs connectés à internet + imprimante à disposition Une permanence d'accès aux droits Des ateliers d'apprentissage en fonction des besoins des habitants Des ateliers d'éducation aux outils du numérique		Fréquentation Niveau de satisfaction des participants		
		<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>		
		Ville de Chambéry, Grand Chambéry, Agate, CAF, AGIR-Abcd, CSAB		

FICHE ACTION N°		5
<b>LIEN SOCIAL</b>		
<b>Accueil Relais des Assistantes Maternelles</b>		
<b>AXE</b>		
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>		
les enfants moins de 0 à 3 ans, Assistantes Maternelles.		
<b>OBJECTIFS</b>		
Favoriser l'échange avec des professionnels Repondre aux multiples questionnements des Assistantes Maternelles Participer au développement de l'enfant à travers des activités tel que : l'Éveil sensoriel, la motricité, l'éveil musical...).		
<b>DÉROULEMENT</b>		
Une bénévole organise un temps d'accueil, Durant 15 min, un temps de cohésion est proposé (Chanson...) avec l'éducatrice du RAM, Puis l'Atelier se déroule durant 45 min, Pour finir, un temps d'échanges et de questions/réponses est encadré par l'Éducatrice du RAM.		
<b>MOYENS</b>		
<b>HUMAINS</b>	<b>MATÉRIEL</b>	
Une éducatrice du RAM Une bénévole de l'association Une animatrice	Salle des moins de 6 ans de la Maison de l'Enfance, agréée PMI	
<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>		
De 9H00 à 11H30, Un jeudi sur 2 en périodes scolaires		
<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>		
Bilans des enfants, Bilans assistantes maternelles, Indicateurs d'évaluations		
<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>		
RAM, PMI, Service Petite Enfance Ville de Chambéry, CAF		

FICHE ACTION N°		6
AXE	LIEN SOCIAL	
INTITULÉ	<b>ATELIER DES POUSSINS</b>	
	<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<b>MOYENS</b>
	Enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs Assistantes Maternelles ou de leurs parents	<b>HUMAINS</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	<b>MATÉRIEL</b>
		Mise à disposition de la salle agréée par la PMI. Mise à disposition du matériel adapté aux activités, sous la responsabilité du coordinateur et de l'animatrice
		<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>
	Proposer un temps d'accueil spécifiques pour des tout petits. Développer prioritairement des activités de motricités et de créativité.	
		1 jeudi sur 2 de 09h00 à 11h00, avec l'accueil du RAM
	<b>DÉROULEMENT</b>	<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>
		Nombre d'actions menées Qualité du contenu Nombre de participants Niveau de satisfaction des enfants et des accompagnants
	Sur proposition des participants, l'animatrice petite-enfance élabore un programme d'activités variées et le mets en oeuvre.	<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>
		Relai d'Assistantes Maternelles, Ville de Chambéry (Pôle petite-enfance), CAF

		<b>FICHE ACTION N°</b>		<b>7</b>
<b>AXE</b>		<b>LIEN SOCIAL</b>		
<b>INTITULÉ</b>		<b>ÉVÉNEMENTS DE QUARTIER</b>		
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>		<b>MOYENS</b>		
Habitants du quartier		<b>HUMAINS</b>		<b>MATÉRIEL</b>
		Une coordinatrice Un.e animateur.trice		Salle Mikado Espace publique Matériel pédagogique
<b>OBJECTIFS</b>		<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>		
Proposer des activités événements à destination des habitants Permettre à la culture d'aller à la rencontre des habitants		Prioritairement durant les vacances et les week-ends.		
<b>DÉROULEMENT</b>		<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>		
Des événements éclectiques sont proposées aux habitants et animées par un ou des professionnels Possibilité d'intervenants extérieurs pour diversifier les actions proposées.		Nombre d'actions menées Régularité de présence des habitants Niveau de satisfaction des participants		
		<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>		
		Ville de Chambéry, Grand Chambéry, Posse33, Régie plus, Associations locales, Mairie de Quartier		

## DE L'ACCES AUX LOISIRS POUR TOUS

Soutenir une initiative d'accès aux loisirs pour tous revêt une importance cruciale dans la construction d'une société équitable et inclusive. En permettant à chaque individu, indépendamment de ses ressources financières, de participer à des activités récréatives et culturelles, nous créons un terrain de jeu égalitaire où les opportunités de développement personnel et social sont accessibles à chacun. Cette démarche favorise la cohésion sociale en encourageant la diversité des expériences et en brisant les barrières sociales.

En soutenant l'accès aux loisirs pour tous, nous investissons dans le bien-être collectif, la créativité, et nous contribuons à forger des liens communautaires solides, inscrivant ainsi notre société dans une dynamique positive d'inclusion et d'épanouissement pour tous ses membres.

### LES MOYENS

L'accès aux loisirs pour tous est donc un moyen essentiel de promouvoir l'équité, la santé, le bien-être et la cohésion sociale au sein d'une communauté.

Dans le cadre des actions de l'Association CLEF, deux orientations phares nous permettent de répondre à cet axe. La première concerne le Centre de Loisirs, bénéficiant de l'agrément ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), et la seconde englobe les activités de loisirs destinées à l'ensemble des habitants et à la jeunesse.

### LES OBJECTIFS

**Inclusion sociale** : Favoriser la participation active de tous les individus, y compris ceux issus de milieux défavorisés, afin de renforcer le tissu social et de lutter contre l'exclusion sociale.

**Égalité des chances** : Garantir que chacun ait un accès équitable aux opportunités de loisirs, indépendamment de son statut socio-économique, de ses origines, de son genre ou de tout autre facteur discriminatoire.

**Bien-être physique et mental** : Promouvoir le bien-être global en encourageant la pratique d'activités physiques, artistiques et culturelles, qui contribuent à la santé physique et mentale.

**Développement personnel** : Offrir des occasions d'apprentissage informel, de découverte personnelle et de développement de compétences à travers des loisirs variés.

**Cohésion de groupe** : Renforcer les liens au sein du collectif en encourageant la participation à des événements et activités récréatives qui favorisent la convivialité et la compréhension mutuelle.

**Éducation culturelle** : Faciliter l'accès à des expériences culturelles variées, contribuant ainsi à l'éducation et à l'ouverture d'esprit.

**Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :** S'assurer que les infrastructures et les activités de loisirs sont accessibles aux personnes en situation de handicap, favorisant ainsi l'inclusion.

**Diversité des activités :** Proposer une gamme diversifiée d'activités de loisirs pour répondre aux goûts et aux intérêts variés de la population.

**Soutien familial :** Offrir des opportunités de loisirs qui favorisent le renforcement des liens familiaux et la création de souvenirs partagés.

**Prévention des comportements à risque :** Proposer des alternatives saines et positives pour occuper le temps libre, contribuant ainsi à la prévention des comportements à risque.

## L'ÉVALUATION

En intégrant ces différents éléments d'évaluation, les organisateurs peuvent s'assurer que les activités de loisirs pour les enfants et autres participants sont enrichissantes, adaptées à leurs besoins, et contribuent positivement à leur développement global.

**Satisfaction** : Mesurer le niveau de satisfaction à travers les retours, les réactions positives, et la participation active.

**Développement Social et Émotionnel** : Évaluer comment les activités contribuent au développement des compétences sociales, émotionnelles et relationnelles des enfants.

**Apprentissage et Acquisition de Compétences** : Observer les opportunités d'apprentissage et évaluer les compétences nouvelles acquises lors des activités de loisirs.

**Participation Active** : Mesurer le niveau d'engagement et la participation active des enfants pendant les activités.

**Inclusion** : Évaluer dans quelle mesure les activités sont inclusives, permettant la participation de tous, indépendamment des compétences ou des intérêts individuels.

**Sécurité** : Garantir que les activités sont sécurisées et appropriées à l'âge des enfants, en évitant les risques inutiles, et les interdits inhérents à leurs âges.

**Variété et Adaptabilité** : Évaluer la variété des activités proposées et leur adaptabilité pour répondre aux besoins divers des enfants.

**Réactions des Familles** : Prendre en compte les retours des familles sur les activités, notamment en ce qui concerne la sécurité, la satisfaction et le bien-être des enfants.

**Impact à Long Terme** : Examiner l'impact à long terme des activités sur le développement global des enfants, y compris leur bien-être émotionnel et social.

**Respect des Valeurs Pédagogiques** : Évaluer si les activités respectent les valeurs éducatives et les principes pédagogiques définis pour les enfants.

# ARBRE À OBJECTIFS

## CONSTATS

Éloignement

Demande croissante d'accès aux loisirs

Baisse des moyens et de culture du loisirs

## AXE 2

### LOISIRS POUR TOUS

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

INCLUSION SOCIALE

ENVIRONNEMENT

SANTÉ

## RÉSULTATS ATTENDUS

Participation des personnes éloignées ou isolées

Valorisation des contributions et des compétences de chacun

Découverte locale

Sensibilisation aux pratiques durables

Sensibilisation à la santé préventive et à l'alimentation

Promotion d'un mode de vie actif et sain

## ACTIONS

Sorties locales

Ateliers de Cuisine Partagées

ALSH



<b>AXE</b>		<b>FICHE ACTION N°</b>		<b>10</b>
<b>LOISIRS POUR TOUS</b>				
<b>ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)</b>				
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>				
Enfants de 3 à 14 ans				
<b>OBJECTIFS</b>				
L'accueil de loisirs a pour objectif de fournir un environnement sécurisé, stimulant et divertissant où les enfants peuvent participer à une variété d'activités récréatives et éducatives. Cela vise à favoriser leur développement global par le jeu, la socialisation, la créativité, et les apprentissages informels. En outre, ces accueils peuvent contribuer à concilier la vie professionnelle et familiale des parents en offrant une solution de garde constructive et rassurante pendant les périodes où les enfants ne sont pas à l'école.				
<b>DÉROULEMENT</b>				
Accueil sur inscription via le portail famille				
<b>MOYENS</b>				
<b>HUMAINS</b>		<b>MATÉRIEL</b>		
Un coordinateur, Une assistante administrative, Une équipe d'animateurs CEE		Un bâtiment mis à disposition, Un parc privatif		
<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>				
Toute l'année, durant les vacances scolaires, les mercredis et périscolaires du soir, les mardi, jeudi, et vendredi.				
<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>				
Nombre d'heures d'accueil				
Nombre de jours d'ouverture				
Qualité de l'accueil activités proposées		Qualité des		
<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>				
Ville de Chambéry, CAF, Département, Maisons de l'Enfance de Chambéry				

FICHE ACTION N°		11
<b>LOISIRS POUR TOUS</b>		
<b>SORTIES LOCALES</b>		
<b>AXE</b>		
<b>INTITULÉ</b>		
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>		
	Tout public	
<b>MOYENS</b>		
<b>HUMAINS</b>	Un coordinateur, Les bénévoles impliqués dans l'action.	<b>MATÉRIEL</b>
		1 minibus 9 place, Mise à disposition de salles et/ou du matériel nécessaire.
<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>		
	Autant de fois que cela est possible et selon le degré de motivation et d'intérêt des participants	
<b>DÉROULEMENT</b>		
	Les habitants proposent et à organiser des sorties en fonction de leurs intérêts et des possibilités offertes par leur environnement local. Sous la supervision du coordinateur ils planifient la gestion logistique et l'organisation des sorties. Le coordinateur apporte un soutien aux groupes, en les aidant à identifier des destinations pertinentes, à coordonner les transports et les réservations, ainsi qu'à établir un programme d'activités attrayant. Cette approche participative permet aux habitants de prendre une part active dans la création et la réalisation de leurs propres sorties.	
<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>		
	Nombre d'actions organisées Régularité et variété des actions de satisfaction des participants	Niveau
<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>		
	Toutes les associations du territoire, la Ville de Chambéry, la CAF, Grand Chambéry	

FICHE ACTION N°		12
AXE		
INTITULÉ	<b>ATELIER DE CUISINE PARTAGÉE</b>	
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>		
Adultes demandeurs		
<b>OBJECTIFS</b>		
Encourager le partage et les échanges culturelles par le biais de l'alimentation. Permettre aux habitants issus de cultures différentes de partager un moment de convivialité de manière valorisante.		
<b>DÉROULEMENT</b>		
A tour de rôle, les participants proposent de transmettre une recette issue de sa culture. Cela permet à chacun de partager des mets nouveaux, mais aussi des techniques, et des savoir-faire. Une dégustation est partagée et parfois des invitations sont faites auprès de différents partenaires de proximité.		
<b>MOYENS</b>		
<b>HUMAINS</b>	<b>MATÉRIEL</b>	
Un coordinateur Un.e bénévole	Cuisine et matériel de la ME. Salle de la ME.	
<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>		
Un fois par mois, le vendredi soit l'après-midi, soit le soir.		
<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>		
Nombre d'ateliers ayant eu lieu Nombre de participants Niveau de satisfaction des participants.		
<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>		
CAF, Ville de Chambéry		

## DE L'OFFRE JEUNESSE

Proposer une offre diversifiée et adaptée auprès de la jeunesse dans les quartiers populaires paraît comme prioritaire pour plusieurs raisons. En offrant des activités éducatives, culturelles, sportives et récréatives accessibles, nous investissons dans le potentiel des jeunes, créant des opportunités d'apprentissage, de développement de compétences et d'épanouissement personnel.

Cette démarche contribue non seulement à briser les stéréotypes et les barrières sociales, mais elle renforce également le sentiment d'appartenance des jeunes à leur environnement. En encourageant leur participation active, nous favorisons l'autonomie, la citoyenneté et la construction d'un futur où chacun peut réaliser ses aspirations. Proposer une offre aux jeunes dans les quartiers populaires n'est pas seulement un investissement dans leur avenir individuel, mais aussi dans la création de communautés dynamiques, résilientes et prospères.

### MOYENS

La mise en place d'une offre jeunesse au sein d'un quartier populaire nécessite une approche globale qui tienne compte des besoins spécifiques et des réalités locales. Voici quelques moyens inhérents à une telle offre, encadré par un.e animateur.trice-coordonateur.trice (PS-Jeunes – CAF) :

**Espaces Dédiés :** Aménager des espaces dédiés aux jeunes, tels que des espaces de jeunesse, des terrains de sport, des espaces culturels, favorisant ainsi des rencontres et des activités spécifiques. (Salle MIKADO, Plaine des Cèdres).

**Programmes Éducatifs :** Proposer des programmes éducatifs adaptés, incluant des tutorats, des ateliers académiques, et des sessions de soutien scolaire pour aider les jeunes dans leur parcours éducatif. (CLAS, Espace Numérique, sorties culturelles...)

**Activités Culturelles et Artistiques :** Organiser des activités culturelles, artistiques et créatives qui permettent aux jeunes de s'exprimer et de développer leurs talents.

**Sports et Loisirs :** Offrir des opportunités pour la pratique du sport et des activités de loisirs, favorisant la santé physique, le travail d'équipe et le développement de compétences sociales, avec les différents partenaires de la Ville de Chambéry.

**Accompagnement Professionnel :** Mettre en place des programmes d'accompagnement professionnel, des stages et des opportunités d'emploi pour faciliter la transition vers la vie active. (Partenariat avec Pôle Emploi, la MLJ, l'E2C, les écoles de proximités, les collègues ...).

**Participation Citoyenne :** Encourager la participation citoyenne en impliquant les jeunes dans la prise de décision au niveau local, en organisant des conseils de jeunes, des forums et des initiatives communautaires (Invitations aux CQC, aux rencontres Jeunesses de la Ville, Conseil départemental...)

## LE PUBLIC

Découpage d'accueil et de projets par tranches d'âges, comme suit :

- **Les 11-13 ans**

  - Offre d'activités et projets**

  - Avec cette tranche d'âge, l'idée est de leur proposer des activités, de l'animation de rue, et des sorties les impliquant dans le choix des contenus

  - Accueil de loisirs (10-14 ans)

- **Les 14-17 ans**

  - Montage de projets**

  - Pour cette tranche d'âge, la priorité est de travailler avec eux sur le montage de projets, et les accompagner dans des démarches

- **Les 18-25 ans**

  - Autonomie, responsabilité**

  - Pour les jeunes majeurs, l'orientation de l'accompagnement se concentre sur la création de conditions propices à leur responsabilisation et à leur engagement en vue d'instaurer une atmosphère apaisée au sein de leur environnement immédiat.

  - C'est aussi une manière de mettre en place les conditions favorisant la citoyenneté.

## LES OBJECTIFS

**Insertion sociale :** Favoriser l'intégration des jeunes dans la société en les aidant à développer des compétences sociales, à construire des réseaux et à participer activement à la vie du groupe et des concitoyens.

**Insertion professionnelle :** Faciliter l'accès des jeunes au marché du travail en leur offrant des conseils sur l'orientation professionnelle, en développant leurs compétences professionnelles et en les accompagnant dans la recherche d'emploi ou un premier emploi.

**Éducation et formation :** Encourager la réussite éducative en fournissant un soutien académique, en facilitant l'accès à la formation professionnelle et en promouvant la poursuite des études.

**Développement personnel :** Favoriser le développement personnel des jeunes en les aidant à construire leur identité, à renforcer leur estime de soi, et à développer des compétences émotionnelles et techniques.

**Citoyenneté active :** Promouvoir la participation civique des jeunes en les sensibilisant aux enjeux sociaux, en encourageant leur engagement dans des projets collectifs et en développant leur esprit critique.

**Prévention des risques :** Sensibiliser les jeunes aux comportements à risque, que ce soit dans le domaine de la santé, de la sécurité ou des addictions, et les aider à développer des comportements responsables.

**Accompagnement psychologique :** Offrir un soutien psychologique aux jeunes confrontés à des difficultés personnelles, familiales ou sociales.

**Égalité des chances :** Promouvoir l'égalité des chances en offrant un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des jeunes issus de milieux défavorisés, des jeunes en situation de handicap, ou d'autres groupes vulnérables.

**Autonomie :** Encourager le développement de l'autonomie des jeunes en les aidant à acquérir des compétences pratiques, financières et organisationnelles.

**Loisirs et culture :** Favoriser l'accès des jeunes à des activités récréatives, culturelles et sportives pour enrichir leur expérience et promouvoir un équilibre de vie.

## L'ÉVALUATION

En intégrant ces éléments dans le processus d'évaluation, l'Association peut obtenir des informations précieuses sur l'efficacité de l'offre jeunesse et apporter des ajustements pour mieux répondre aux besoins de cette population spécifique.

**Participation et Engagement** : Mesurer le niveau de participation des jeunes et leur engagement actif dans les activités proposées.

**Satisfaction des Participants** : Évaluer la satisfaction des jeunes à travers des retours directs, ou d'autres moyens de collecte d'opinions.

**Développement Personnel** : Examiner comment les actions contribuent au développement personnel des jeunes, que ce soit sur le plan éducatif, social, émotionnel, ou professionnel.

**Acquisition de Compétences** : Évaluer les compétences nouvelles acquises par les jeunes grâce à leur participation aux activités proposées.

**Inclusion et Diversité** : Vérifier dans quelle mesure les actions favorisent l'inclusion de tous les jeunes, indépendamment de leur origine, de leur genre, ou de leurs capacités.

**Répercussions dans la Communauté** : Examiner comment les actions influent sur la perception locale, en renforçant le lien social et en contribuant au développement collectif.

**Accompagnement vers l'Autonomie** : Mesurer dans quelle mesure les actions facilitent la progression des jeunes vers l'autonomie et la responsabilisation.

**Adaptabilité** : Examiner la capacité des actions à s'adapter aux besoins changeants des jeunes et de la communauté au fil du temps.

**Partenariats et Collaboration** : Évaluer la qualité des partenariats établis avec d'autres organisations ou acteurs locaux dans le cadre des actions.

# ARBRE À OBJECTIFS

## CONSTATS

Absence d'offre

Un espace dédié à développer

Préoccupation des habitants face aux incivilités constatées dans le quartier

## AXE 3

### OFFRE JEUNESSE

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

CITOYENNETÉ

AUTONOMISATION

PRÉVENTION

## RÉSULTATS ATTENDUS

Participation accrue à la vie de quartier

Développement d'une conscience Civique

Implication aux enjeux du quartier

Création et montage de projets

Sensibilisation aux comportements à risques

Amélioration des civilités

## ACTIONS

Accompagnement à la Scolarité

Projets Jeunesse

Animations de Rue

Sorties Jeunesse



FICHE ACTION N°		20
OFFRE JEUNESSE		
PROJETS JEUNES		
AXE		
INTUTULE		
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE		
Jeunes à partir de 11 ans		
OBJECTIFS		
Accompagner le public à mettre en oeuvre ses projets (rétroplanning, budget, actions de financement, réalisation,...) Favoriser l'autonomie Développer l'engagement citoyen		
DÉROULEMENT		
Avec l'aide du coordinateur, le groupe de jeunes définit un projet, les différentes étapes à réaliser et les objectifs. Un suivi régulier de l'avancement est mis en place afin d'accompagner le groupe jusqu'à la réalisation.		
MOYENS		
HUMAINS		MATÉRIEL
Un coordinateur		Salle des Cèdres Matériel pédagogique
PÉRIODE DE L'ACTION		
Tout au long de l'année, en fonction des projets		
CRITERES D'ÉVALUATION		
La réalisation / l'aboutissement des projets Acquisition de nouvelles compétences Développement de l'autonomie		
PARTENARIAT MOBILISÉ		
Ville de Chambéry, Grand Chambéry, Associations locales, CAF		

<b>FICHE ACTION N°</b>		<b>21</b>
<b>OFFRE JEUNESSE</b>		
<b>ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ</b>		
<b>MOYENS</b>		
<b>HUMAINS</b>		<b>MATÉRIEL</b>
Un.e animateur.trice Un.e ou deux bénévoles.s		Salle de la Maison de l'Enfance
<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>		
Les vendredis des périodes scolaires, de 17h00 à 19h00 en accès libre.		
<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>		
Régularité des présences. Évolution de leur capacité à mieux appréhender leur environnement et leurs apprentissages.		
<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>		
L'AFEV, le DIRED, le Collège Côte-Roussse, la CAF, La Ville de Chambéry		
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>		
Elèves de collège et plus		
<b>OBJECTIFS</b>		
<p>Proposer un temps d'accueil pour accompagner les jeunes concernés à réaliser et à s'organiser dans leur vie scolaire.</p> <p>Aider les familles dans cette démarche.</p>		
<b>DÉROULEMENT</b>		
<p>Un animateur est disponible une fois par semaine pour accueillir les collégiens et autres jeunes qui le souhaitent, avec le concours d'un volontaire de l'AFEV pour les aider et les accompagner dans les questions rattachées à leurs besoins.</p>		

<b>AXE</b>		<b>FICHE ACTION N°</b>		<b>22</b>
<b>OFFRE JEUNESSE</b>				
<b>ANIMATIONS DE RUE</b>				
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>				
Jeunes du quartier				
<b>OBJECTIFS</b>				
Proposer des activités régulières et gratuites, à destination des jeunes, au cœur du quartier de Chantemerle.				
<b>DÉROULEMENT</b>				
Des activités éclectiques sont proposées aux jeunes et encadrées par un animateur. Possibilité d'intervenants extérieurs pour diversifier les actions proposées.				
<b>MOYENS</b>				
<b>HUMAINS</b>		<b>MATÉRIEL</b>		
Un coordinateur Un.e animateur.trice		Salle Mikado Espace publique Matériel pédagogique		
<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>				
Pendant les vacances scolaires				
<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>				
Nombre d'actions menées Régularité de présence des jeunes Niveau de satisfaction des participants				
<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>				
Ville de Chambéry, Grand Chambéry, Posse33, Régie plus, Associations locales, Mairie de Quartier				

<b>FICHE ACTION N°</b>		<b>23</b>
<b>AXE</b>	<b>OFFRE JEUNESSE</b>	
<b>INTITULÉ</b>	<b>SORTIES JEUNESSE</b>	
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<b>MOYENS</b>	
Jeunes à partir de 11 ans	<b>HUMAINS</b>	<b>MATÉRIEL</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Un coordinateur Un.e animateur.trice	La salle Mikado Un minibus 9 places
Organiser des sorties de loisirs et/ou culturelles par et avec les participants. Ouvrir sur l'accès à la culture et au loisirs de proximité pour tous.	<b>PÉRIODE DE L'ACTION</b>	
	Autant de fois que cela est possible et selon le degré de motivation et d'intérêt des participants	
<b>DÉROULEMENT</b>	<b>CRITERES D'ÉVALUATION</b>	
Les jeunes proposent et organisent des sorties selon leurs disponibilités, leurs envies et les possibilités. Ils gèrent et organisent, accompagnés de l'animateur.	Nombre d'actions organisées Régularité et variété des actions Niveau de satisfaction des participants	
	<b>PARTENARIAT MOBILISÉ</b>	
	Toutes les associations du territoire, la Ville de Chambéry, la CAF, Grand Chambéry	

# PERSPECTIVES



**ESPACE ASSOCIATIF  
PARTICIPATIF  
ET DE SERVICE**

## LE COMITÉ DE SUIVI

La mise en place d'un Comité de Suivi s'avère impérative dans le cadre de notre projet social. Il garantit la cohérence des initiatives entreprises.

Le comité supervise le projet, permettant ainsi d'identifier rapidement les éventuels obstacles et de mettre en œuvre des ajustements nécessaires. La réalisation de points d'étapes réguliers facilite la communication entre les membres du comité, et favorise une collaboration et une compréhension partagée des enjeux. De plus, ces évaluations périodiques permettent de mesurer l'avancement du projet par rapport aux objectifs fixés, offrant ainsi une visibilité claire sur les réalisations.

En instaurant un comité de suivi, les acteurs impliqués dans le Projet Social permettent d'anticiper, de réagir et d'ajuster leurs stratégies.

Ils contribuent ainsi à accroître l'efficacité et la pérennité des initiatives sociales.

Les membres constitutifs du Comité de Suivi sont :

- La Ville de Chambéry par le biais des services, Animation de la Vie Sociale, Jeunesse et Éducation (techniciens et élus)
- La Caisse d'Allocation Familiale de Savoie (Chargée de mission)
- La Politique de la Ville et l'État (délégué du Préfet)
- La Communauté de Commune – Grand Chambéry (technicien)
- La Mairie de Quartier (technicien et élus)
- L'Association CLEF (techniciens et élus)

Cette composition variée assure une représentation complète des intérêts et des compétences nécessaires pour garantir le succès et la pérennité du projet.

Idéalement, une fréquence de rencontre semestrielle constitue un rythme idéal, bien que la dynamique de l'actualité puisse nécessiter une réunion plus rapprochée du Comité de Suivi.

Cette flexibilité devient d'autant plus importante avec la récente intégration du quartier du Piochet, situé au cœur de Chantemerle, ainsi que du groupe scolaire, de la Maison de l'Enfance et de la Plaine des Cèdres en tant que Quartier Politique de la Ville depuis le 1er janvier 2024.

La prise en compte de ces évolutions renforce l'importance de maintenir une communication régulière et réactive au sein du comité pour mieux répondre aux besoins spécifiques et émergents de ce quartier récemment intégré dans le cadre de la Politique de la Ville.

## LES PERSPECTIVES

*Concernant le développement de l'Association et de son action, la suite réside dans le travail que constitue le Projet d'**Espace Associatif Participatif et de Service**, par l'obtention d'un local, la détermination d'un projet, le recrutement de bénévoles et l'identification affinée des besoins recensés.*

*L'association est fermement convaincue de l'importance de la mise en œuvre de ce projet pour le bien-être des habitants.*

La mise en place d'un espace associatif participatif et de service représente une démarche novatrice et cruciale dans le tissu social d'un collectif d'habitants. En offrant un lieu d'échange et de collaboration, pour devenir le moteur d'un engagement actif avec et pour les habitants dans la construction de leur propre bien-être.

Tout d'abord, cet espace peut favoriser l'inclusion en offrant un espace, un lieu accessible à tous, quels que soient l'âge, la classe sociale ou le genre. Il devient ainsi le foyer d'une diversité d'idées, d'expériences et de compétences. Et il peut contribuer à une approche inclusive et à la reconnaissance de la richesse et de la diversité pour un territoire comme Chantemerle.

De plus, un espace associatif participatif de service incarne le principe de la démocratie participative en donnant aux habitants la possibilité de contribuer activement à la prise de décision et à la conception des services qui leur sont appropriés et destinés. Cette démarche n'est pas simplement la fourniture de services, mais une co-création où les utilisateurs deviennent les acteurs de leur propre amélioration. Ainsi, la communauté devient non seulement bénéficiaire, mais également actrice et gardienne de son développement.

L'impact d'un tel espace se mesure également à l'échelle individuelle. Il favorise le renforcement du lien social en créant des occasions d'interaction, de partage et de collaboration entre les habitants. Cela contribue à la construction d'une identité collective, renforçant le sentiment d'appartenance et la fierté locale. Les habitants se voient non seulement comme des récepteurs de services, mais comme des co-citoyens engagés dans un processus commun d'amélioration.

La mise en place d'un espace associatif participatif de service va au-delà de la simple prestation de services. C'est un catalyseur d'appropriation sociale, et une affirmation du pouvoir et de la créativité collectifs. C'est l'histoire d'une communauté qui se prend en main, qui crée son propre avenir, et qui devient le moteur du devenir de son environnement social.

Cependant, la première étape sera cruciale et déterminera si l'association peut s'engager dans un tel projet. En effet, l'obtention de l'accès à la salle Mikado, située dans les locaux des Cèdres, a nécessité de longues négociations avec les services de la ville de Chambéry. Les discussions, ajoutées aux travaux de mise aux normes, ont pris quatre années.

L'association et les habitants collaboreront étroitement pour peaufiner et élaborer le projet aussi longtemps que nécessaire jusqu'à l'obtention du local, indispensable pour mener à bien cette initiative.